L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 7 MARS 1891.

Un ex-pensionnaire de l'Opéra.

Le Gaboriau écrit, en rendant compte d'une récente représentation de *Lohengrin*, au Théâtre de Genève :

"Le rôle de *Lohengrin*, que M. Tournié avait déjà chanté au théâtre de la Monnaie, convient parfaitement à cet artiste consciencieux qui s'y montre aussi habile comédien que chanteur de grand style. Un peu émotionné à son entrée en scène, M. Tournié a bien vite pris le dessus, et les applaudissements qui ont éclaté après sa phrase de la "défense", l'ont accompagné jusqu'au bout de l'ouvrage. Le succès de notre excellent ténor a été fort grand dans les récits des deux premiers actes, dans celui de *Graal*, largement phrasé, dans ses adieux à *Elsa*, mais surtout dans le duo de la chambre nuptiale, auquel il apporte plus de poésie, d'abandon et de passion que son prédécesseur, M. Engel, qui ne savait pas se dépouiller complètement d'une pose trop théâtrale. M. Tournié nous fait mieux comprendre que, malgré l'appareil mystique d'ont il s'environne, le chevalier au cygne n'en est pas moins homme. Disons, en outre, que sa haute stature, sa belle prestance et ses costumes superbes ajoutent à l'illusion et sont bien d'un être surnaturel."

—D'autre part nous lisons dans l'*Echo de Paris*.

"Au moment où *Lohengrin* s'acclimate si glorieusement en France, la dépêche suivante de notre correspondant de Genève n'est pas sans intérêt.

"Le ténor Tournié vient d'obtenir, dans *Lohengrin*, un véritable triomphe, comme chanteur et comme comédien. Il a largement contribué au succès éclatant du chef-d'œuvre de Wagner."

Il y a longtemps que M. Tournié possède la connaissance approfondie de ce beau rôle qu'il avait créé, en français, au théâtre de la Monnaie, il y a six ans déjà, et dans lequel il a laissé, à Bruxelles, un ineffaçable souvenir."

—M. Jos. G. du Quesnay vient de quitter la Nouvelle-Orléans pour faire un voyage en Louisiane et au Texas. Voyage entièrement d'affaires, et on n'y représentera la maison de commerce R. M. Ong, l'une des très importantes de cette place.

Si nous félicitons cordialement M. du Quesnay d'occuper pareille position, d'avoir gagné pareille confiance, nos félicitations vont aussi à la maison R. M. Ong. Elle peut se dire, en effet, représentée par un jeune homme que recommandent ses excellentes façons, sa compétence bien connue, sa nature éminemment sympathique, sa haute probité. Ce nous est plaisir de le recommander à tous.

Académie de Musique.

C'est aujourd'hui que se ferme, à l'Académie de Musique, la semaine *lyrique*. Elle a été occupée, on le sait, par une troupe d'opérette, et depuis dimanche dernier elle a valu d'heureux résultats artistiques et pécuniaires à son directeur. A sa directrice, dirons-nous plus justement. En effet cette compagnie est sous la conduite de Mlle Marie Greenwood, chanteuse et comédienne, qui a reçu du public le meilleur accueil.

Ces incursions dans le domaine musical sont assez rares pour nos scènes américaines, prêtes donc de la présente pour entendre des sujets qui méritent attention.

Nous vous l'avons dit, c'est aujourd'hui qu'on dit les adieux de la troupe ; ils se feront, en matinée, dans *Beocas* et le soir dans une opérette, intéressante aussi : l'*Ermite*.

Dans chacun de ces ouvrages paraissent les principaux sujets, entr'autres Mlle Greenwood et Calhoun.

P. S.—On nous annonce au dernier moment qu'à la demande générale la troupe d'opérette de Mlle Marie Greenwood donnera une représentation supplémentaire dimanche soir et elle a choisi pour cette dernière soirée *Girofle-Girofla*.

Théâtre St. Charles.

Les deux dernières représentations du mélodrame : *The Golden Gulch* se donneront aujourd'hui, à midi et le soir. Si la pièce n'a pas obtenu un succès d'enthousiasme, de moins elle aura réalisé une moyenne de recette très acceptable, et en somme plusieurs parties de l'ouvrage ont semblé intéresser le public. Cet intérêt s'attache aussi à deux des interprètes : Mattie Goodrich et Wild Joe.

Demain c'est la troupe P. D. Fischer qui, pour une semaine, prendra possession du St-Charles. Elle se produira dans : *A cold day*.

Grand Opera House.

Cette journée est la dernière de la troupe actuelle ; elle paraîtra en matinée et le soir. Il faut le reconnaître la vogue n'a pas fêté tout le long de cette semaine, la pièce de M. Duncan B. Harrison a fait une série non interrompue de belles meissons. Ce soir on totalisant les recettes des sept derniers jours, on constatera assurément un beau montant.

On sait que dans l'ouvrage dont il s'agit ici : *Honest hearts and willing hands* paraissent l'auteur, M. Harrison et les deux pugilistes John L. Sullivan, Joe Lannon. Donc ce sont les coups de poing de la fin que l'on aura aujourd'hui, et, comme ceux des *Mystères de Paris*, ce seront sans doute les mieux sentis.

On annonce pour demain *Le Corsaire*, une pièce à grand spectacle, dans la donnée comique, et même très comique, nous dit-on. Nous lisons dans des extraits de journaux américains que la direction a taillé en plein drap pour la mise en scène et que celle-ci est vraiment très réussie.

Le Corsaire sera le spectacle de toute la semaine.

Musée-Théâtre.

Le Musée-Théâtre a été très fourni ces deux derniers jours ; le programme inauguré jeudi a de l'attraction ; il a cause une hausse dans les recettes. Si vous lisez l'annonce publiée à la première page, vous en trouverez quelques détails ; mais vous ne vous rendrez compte de ceux-ci qu'en consultant l'affiche. Ce programme sera maintenu jusqu'à jeudi prochain.

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Capital autorisé.....$250,000,00
Actions..... .....$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION :
Henry Garden.....Président American Nat. Bank
George R. Preston...Président Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas...Président Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakespeare.....Maire de la Nlle-Orléans
Henry Dinkler.....A. B. Griswold & Co.
Chas. S. Richardson & May
Julien A. Blanc.....Capitaliste
J. M. Lewis. Talladega, Ala.....Capitaliste
John Hanna, Kansas.....Avocat
E. H. Power

Son association parfaitement administrée et progressante offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le bien plaçant pour qu'il fructifie. Les actions, d'une valeur de $100 à des taux très réduits et à des conditions libérales, sont l'acquit de ceux-ci en des paiements mensuels.

Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiqué.

OE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!
Lequel ? Le nôtre

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remède italien.

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les Pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies qui exigent pour cause un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, le malaria, l'anémie, les obstructions, la vieillesse, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, et enfin toutes les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited,
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis.

Affaire Hennessey

UNE SENSATION IMPREVUE

LA FOLIE DE POLITZ.

Il refuse de s'asseoir à la barre après avoir tenté de s'évader et son état mental cause la suspension de l'audience.

Incidents divers de cette journée à sensation.

Hier matin à 10 heures 30, l'audience a été ouverte à la Cour Criminelle en présence d'une très nombreuse assistance que grossissaient encore les témoins à décharge, dont 240 avaient été cités à comparaître. L'appel a naturellement causé un long délai qui a été prolongé par l'absence de plusieurs témoins dont on a attendu l'arrivée.

Dans cet intervalle, le bruit a couru que Politz, devant lui, avait tenté de s'évader par une des fenêtres du bureau du shérif dont il avait cassé deux vitres.

A 11 heures 30, les témoins étant présents, le juge Baker fait amener le jury et les prisonniers paraissent à la barre. On attend anxieusement l'arrivée de Politz qui est escorté par plusieurs députés shérifs.

Au moment de prendre son siége, il joue des pieds et des mains, bouscule sa chaise, se débat, et six députés-shérifs ont peine à le maintenir.

Le juge Baker, pour mettre fin à cette résistance qui crée du désordre dans la salle d'audience, ordonne que le prisonnier soit ramené dans le bureau du Shérif. Son attitude révèle l'état de son esprit. Son imagination est surexcitée au possible par la peur, ses yeux brillent comme deux charbons ardents, il est dans un état nerveux assurément très critique et n'oppose aucune résistance lorsqu'on l'emmène.

A la suite de cet incident, le juge ajourne la séance à 1 heure de l'après-midi.

Pendant cet intervalle, le public, les avocats, les reporters, chacun s'enquiert du mieux qu'il peut de ce qui s'est passé et de ce qui se passe, tâche nullement facile pour les reporters dont on craint l'indiscrétion. Non seulement on les tient autant que possible à l'écart, mais on est pour eux fort peu prodigue de détails et ce n'est qu'à force de patience qu'ils parviennent à savoir ce qui s'est passé, depuis le transfert des prisonniers de la prison de paroisse à la cour criminelle.

Comme de coutume, les huits prisonniers avaient été mis dans la cellule, mais le neuvième qui depuis lundi dernier a été séparé de ses compagnons, a été enfermé tout seul dans le bureau du shérif, qui se trouve au-dessus de l'escalier de la Cour Criminelle et donne sur la rue du Camp à deux pas de la porte d'entrée. Très calme au moment où il est descendu de la voiture cellulaire, Politz ne laissait pas deviner par sa contenance les scènes à sensation dont il allait régaler la curiosité du public pendant le reste de la journée.

Il était très calme et avait quitté la prison de paroisse dans d'excellentes conditions,

A la grande surprise des deux députés shérifs qui le gardaient, il s'est mis à crier peu de temps après avoir été enfermé. Il prononçait en italien et en mauvais anglais des phrases incohérentes, criant : "Mamma, mamma, ma femme, ma femme." Puis il a été pris d'un accès de folie ou de délire. Il levait les bras en l'air, se frappait la poitrine, demandait grâce, s'arrachait les cheveux, lorsque les deux gardiens sont accourus pour le calmer un peu et M. Théard, son avocat, a été appelé.

Il a causé un instant avec lui et il a paru se rassurer et se calmer complètement, mais lorsqu'il l'a quitté, il est redevenu fort agité et se précipitant contre la fenêtre, les deux bras levés, il a cassé deux vitres dont les débris se sont émiettés sur le trottoir, aux pieds de deux agents qui sont montés immédiatement. Leur intervention a été inutile, les deux gardiens avaient déjà réussi à contenir leur prisonnier.

Le shérif s'est fait immédiatement envoyer de la prison de paroisse une paire de menottes qui ont été mises à Politz qui semblait avoir complètement perdu la raison. Il a été couché sur un sofa et tous les moyens possibles ont été employés pour le calmer. Il était échevelé, ses yeux exprimaient la colère et la terreur, et ses vêtements portaient la trace de la lutte qu'il venait d'engager avec ses gardiens. L'un d'eux a eu sa chaîne de montre coupée en plusieurs morceaux et a été saisi à la gorge.

Un autre a eu tous les boutons de son gilet arrachés, tous ont été égratignés ou mordus aux mains, en s'efforçant, à chaque nouvelle attaque, de le maintenir sur le sofa. Il continuait toujours à parler avec rapidité, riant parfois, et montrant toujours assez de raison dans ses propos. Il disait *qu'on le persécutait parce qu'il était un pauvre Diago et qu'il avait aussi de la Mafia. "Criminal Court, once enough !"* Tels sont les propos et bien d'autres trop graves pour les reproduire, qui lui ont été prêtés par ceux qui l'ont gardé.

Il a eu avec son avocat un entretien pendant lequel il lui a déclaré qu'il n'avait pas besoin de lui, qu'il l'avait accepté pour faire plaisir au juge et pour en finir, mais que le juge n'avait pas le droit de le lui imposer.

Il a même ajouté qu'il ne voulait d'aucun des avocats des autres accusés, et a paru assez calme lorsque M. Théard l'a quitté.

A 1 heure, à la réouverture de l'audience, M. Théard, répondant à une question du juge, lui a déclaré qu'il croyait son client assez calme pour pouvoir être amené à la barre, mais cette fois encore, il a opposé la plus vive résistance, et a fait preuve d'une vigueur extraordinaire. Une foule énorme se trouvait en cour en ce moment, suivant avec intérêt cette scène émouvante à laquelle le juge Baker a mis fin, comme la première fois, en renvoyant le prisonnier. Aucun des autres accusés n'a paru se préoccuper de ce qui se passait. Pas un ne s'est seulement retourné pour regarder le prisonnier.

M. Théard a demandé immédiatement si les débats allaient continuer sans son client. Le juge Baker a répondu négativement et a prié M. Théard de faire une dernière tentative auprès du prisonnier afin de le calmer et de le ramener à la raison. Au bout de quelques instants, M. Théard est rentré en cour et a annoncé au juge Baker que Politz n'avait même pas voulu l'écouter et que du reste il lui avait signifié son intention de ne pas être défendu et de laisser à la cour le soin de le déclarer innocent ou coupable.

En présence de cette volonté nettement exprimée par son client qui semblait n'avoir plus confiance en lui, M. Théard a dit au juge qu'il espérait que ses confrères comprendraient sa position embarrassante et lui a demandé de le décharger du soin de défendre l'accusé.

Le juge Baker a dit qu'il ne pouvait pas insister et qu'il l'autorisait à ne retirer.

M. Théard a quitté, avec une satisfaction qu'il est facile de comprendre, la cour criminelle et son dangereux client.

Une demi-heure plus tard, Politz est de nouveau amené en cour, conduit cette fois par un monsieur Agé. M. Rocci, qu'il a été appelé et dont on pensait que les conseils et l'influence auraient un effet salutaire sur l'esprit de Politz. Celui-ci, en effet, paraît à son bras et semble écouter attentivement les encouragements et les conseils qu'il lui donne.

Presque aussitôt, il consent à s'asseoir auprès de M. Rocci puis se lève brusquement et parle avec agitation en montrant le juge Baker. Celui-ci lui fait demander par M. Rocci s'il désire être conduit en faction des témoins pour faire une déposition. Il répond par des paroles incohérentes et M. Rocci déclare au juge qu'il ne peut pas obtenir de réponse intelligible.

A ce moment le prisonnier se lève de nouveau, et montre du doigt le juge qui le fait emmener par la députés pour la dernière fois, la cour ajournant à ce matin à 10 heures. Après avoir décidé, à la requête de M. Lesemberg, que le prisonnier soit examiné par le médecin de la ville.

Le jury a repris mélancoliquement le chemin de ses appartements, la salle a été évacuée et les curieux en sont massés par centaine dans la rue pour voir passer les 18 autres prisonniers pour la prison de paroisse.

La même foule a attendu jusqu'à 4:15 heures le départ de Politz.

Celui-ci, a été ramené dans le Bureau du Shérif, en attendant l'arrivée du Dr. Lemonnier qui a tenu une consultation avec le juge Baker avant de se rendre auprès de l'accusé. Il est resté seul avec lui et tout le monde a été exclus des abords de la salle.

Politz lui a tenu une foule de propos incohérents, entremêlés de phrases raisonnables.

Il lui a dit que le vêtement qu'il (le Dr Lemonnier) portait lui appartenait et il le lui réclamait.

M. B. Cefalo a été appelé comme interprète mais on ignore ce qui lui a été dit.

Le Dr Lemonnier a fini par persuader à Politz d'avaler une cuillerée d'une potion qui devait lui calmer les nerfs et l'endormir.

On l'a alors emmené à la voiture cellulaire, et en voyant la foule il est devenu furieux. Il n'a pas fallu moins de 8 ou 10 députés-shérifs pour le faire rentrer dans la voiture où il a été enfermé avec l'un d'eux. La voiture a été suivie jusqu'à Canal par plus de 100 personnes, puis en a disparu à Remparts le conducteur a forcé les chevaux et la poursuite a été abandonnée par les curieux, mais il y en avait tout un rassemblement devant la prison de paroisse.

Cette fois le prisonnier est descendu très paisiblement, mais, après son entrée dans la prison, il a été pris d'une autre attaque. A ce moment, il avait sa chemise déchirée et ses vêtements en désordre, il avait l'air très fatigué, mais toujours surexcité. Il a été emmené à sa cellule où il s'est étendu immédiatement la face en bas.

Le Dr. Lemonnier a donné ses instructions au capitaine de la prison de paroisse qui a donné plusieurs autres cuillerées de potions pendant la soirée. Le prisonnier a dormi pendant toute la soirée d'un profond sommeil qui ramènera sans doute le calme dans ses idées.

Le Dr. Lemonnier n'a pas encore pu se former une opinion sur l'état mental du détenu, il l'examinera aujourd'hui.

Pendant que Politz subissait l'examen du docteur, sa femme est arrivée en cour. C'est une femme de 35 ans environ, petite, peu corpulente, aux yeux excessivement vifs. Elle a été prise d'une crise de nerfs et ses vêtements portaient la trace de la lutte qu'il venait d'engager avec ses gardiens. L'un d'eux a eu sa chaîne de montre coupée en plusieurs morceaux et a été saisi à la gorge.

Un autre a eu tous les boutons de son gilet arrachés, tous ont été égratignés ou mordus aux mains, en s'efforçant, à chaque nouvelle attaque, de le maintenir sur le sofa. Il continuait toujours à parler avec rapidité, riant parfois, et montrant toujours assez de raison dans ses propos. Il disait *qu'on le persécutait parce qu'il était un pauvre Diago et qu'il avait aussi de la Mafia. "Criminal Court, once enough !"* Tels sont les propos et bien d'autres trop graves pour les reproduire, qui lui ont été prêtés par ceux qui l'ont gardé.

Il a eu avec son avocat un entretien pendant lequel il lui a déclaré qu'il n'avait pas besoin de lui, qu'il l'avait accepté pour faire plaisir au juge et pour en finir, mais que le juge n'avait pas le droit de le lui imposer.

Il a même ajouté qu'il ne voulait d'aucun des avocats des autres accusés, et a paru assez calme lorsque M. Théard l'a quitté.

A 1 heure, à la réouverture de l'audience, M. Théard, répondant à une question du juge, lui a déclaré qu'il croyait son client assez calme pour pouvoir être amené à la barre, mais cette fois encore, il a opposé la plus vive résistance, et a fait preuve d'une vigueur extraordinaire. Une foule énorme se trouvait en cour en ce moment, suivant avec intérêt cette scène émouvante à laquelle le juge Baker a mis fin, comme la première fois, en renvoyant le prisonnier. Aucun des autres accusés n'a paru se préoccuper de ce qui se passait. Pas un ne s'est seulement retourné pour regarder le prisonnier.

M. Théard a demandé immédiatement si les débats allaient continuer sans son client. Le juge Baker a répondu négativement et a prié M. Théard de faire une dernière tentative auprès du prisonnier afin de le calmer et de le ramener à la raison. Au bout de quelques instants, M. Théard est rentré en cour et a annoncé au juge Baker que Politz n'avait même pas voulu l'écouter et que du reste il lui avait signifié son intention de ne pas être défendu et de laisser à la cour le soin de le déclarer innocent ou coupable.

En présence de cette volonté nettement exprimée par son client qui semblait n'avoir plus confiance en lui, M. Théard a dit au juge qu'il espérait que ses confrères comprendraient sa position embarrassante et lui a demandé de le décharger du soin de défendre l'accusé.

Le juge Baker a dit qu'il ne pouvait pas insister et qu'il l'autorisait à ne retirer.

M. Théard a quitté, avec une satisfaction qu'il est facile de comprendre, la cour criminelle et son dangereux client.

Une demi-heure plus tard, Politz est de nouveau amené en cour, conduit cette fois par un monsieur Agé. M. Rocci, qu'il a été appelé et dont on pensait que les conseils et l'influence auraient un effet salutaire sur l'esprit de Politz. Celui-ci, en effet, paraît à son bras et semble écouter attentivement les encouragements et les conseils qu'il lui donne.

Presque aussitôt, il consent à s'asseoir auprès de M. Rocci puis se lève brusquement et parle avec agitation en montrant le juge Baker. Celui-ci lui fait demander par M. Rocci s'il désire être conduit en faction des témoins pour faire une déposition. Il répond par des paroles incohérentes et M. Rocci déclare au juge qu'il ne peut pas obtenir de réponse intelligible.

A ce moment le prisonnier se lève de nouveau, et montre du doigt le juge qui le fait emmener par la députés pour la dernière fois, la cour ajournant à ce matin à 10 heures. Après avoir décidé, à la requête de M. Lesemberg, que le prisonnier soit examiné par le médecin de la ville.

Le jury a repris mélancoliquement le chemin de ses appartements, la salle a été évacuée et les curieux en sont massés par centaine dans la rue pour voir passer les 18 autres prisonniers pour la prison de paroisse.

Le meilleur de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U. sur les aliments.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Le sénateur Rocher, conseiller privé du comte de Paris.—Les journaux parisiens.—M. Herbette, ambassadeur de France en Allemagne.—Les courses d'Auteuil.

Paris, 6 mars—Le sénateur Rocher, conseiller privé du comte de Paris, se propose de résigner ces fonctions. On allègue que le sénateur est arrivé à cette conclusion à cause de son mauvais état de santé, mais on croit que la véritable raison, est qu'il a maintenant la conviction que le monarchisme est dans un état languissant, du moins en France.

Le *Figaro* écrit aujourd'hui, qu'il est probable que les propriétaires de chevaux de course ne prendront pas part au meeting projeté à Auteuil pour dimanche prochain, et que par conséquent ces courses n'auront pas lieu.

L'*Echo*, de Paris, annonce aujourd'hui, qu'un redoublé d'activité aux ateliers militaires à Bourges; le ministère de la guerre ayant envoyé l'ordre de doubler le nombre de cartouches fabriquées jusqu'ici.

Le journal *Dix neuvième Siècle* publie aujourd'hui une entrevue avec M. Herbette, ambassadeur français à Berlin, au cour de laquelle celui-ci a dit qu'il croyait que les artistes français, en refusant d'exposer à Berlin, ont obéi aux ordres de quelque autorité.

Il est illogique que les dits artistes exposent leurs tableaux à Munich et Stuttgart, et refusent de les exhiber à Berlin.

Quant à la visite de l'ex-impératrice Frédéric à Paris, elle a été peut-être imprudente, mais elle a été faite du reste sans consulter personne.

M. Herbette nie avoir été sondé relativement à ce voyage de l'ex-impératrice, et a dit que le gouvernement n'avait pas été informé des intentions de celle-ci de visiter Paris, et qu'il ne l'a su que la veille de l'arrivée de son ex-majesté dans la capitale française.

L'ambassadeur français, a ajouté, que tout en n'étant pas un défenseur d'une alliance franco-allemande, croyant d'abord pareille chose impossible, il maintient qu'on doit faire tous les efforts possibles pour faire disparaître la tension qui existe actuellement entre les deux pays.

M. Herbette a fait des éloges chaleureux de l'empereur d'Allemagne, pour son caractère ferme et sa volonté de fer, et a déclaré que celui-ci était destiné à faire de grandes choses.

L'ambassadeur a terminé en disant qu'il blâme le chauvinisme en France, qu'il considère comme n'étant qu'un faux patriotisme, mais qui, heureusement, est limité à un cercle très restreint, car le chauvinisme est de la véritable trahison, et est calculé à faire le plus grand mal.

Route française.

Paris, 6 mars—Le trois pour cent est coté à 95 francs 55 centimes.

Accusé de meurtre.

Rome, 6 mars—Le lieutenant Tvraqui, chef de la police à Massonah, qui est accusé d'avoir massacré quatre indigènes, pour s'emparer de leurs marchandises, a déclaré qu'il n'est pas coupable.

Elections en Autriche.—Second ballottage nécessaire.

Vienne, 6 mars—Un second ballottage est nécessaire dans le district Barnal, entre le prince Alois Lichtenstein, socialiste chrétien, qui a reçu 2,978 voix, et le Dr Kronwatter, libéral allemand, qui a obtenu 2,736 voix.

Vienne, 6 mars—Les élections se sont terminées hier. Les retours reçus jusqu'ici indiquent 69 élus de 58 libéraux allemands, 7 nationalistes allemands ; 8 jeunes Czechs, 9 vieux Czechs ; 15 conservateurs catholiques ; 13 Slaviniens, 31 Polonais, 2 Roumans (antisémitiques). Deux ballottages supplémentaires sont nécessaires.

Des ballottages auront lieu samedi qui résulteront en faveur d'un libéral et trois anti-sémitiques.

L'ordre relatif aux passeports en Allemagne.

Berlin, 6 mars—Un agent du gouvernement allemand est entré aujourd'hui dans tous les trains qui sont arrivés aux stations de frontière allemandes, telles que Avrincourt et Altbumsterol, et a examiné tous les passeports des voyageurs.

Presque tous les passagers de troisième classe ont été empêchés de continuer leur route. La plupart de ceux-ci ont déclaré qu'ils ignoraient l'existence du nouveau règlement. Plusieurs passagers ont échangé leurs billets de passage et sont partis pour le sud de l'Allemagne, mais par voie de la Suisse.

Plusieurs se sont fait rembourser leur argent et ont pu voyager via Cologne.

Conférences ouvertes à Buenos Ayres.

Londres, 6 mars—Une dépêche de Buenos Ayres au *London Times* dit :

Deux conférences financières ont eu lieu sans résultat.

On rapporte que le gouvernement demandera un emprunt des banques anglaises, pour mettre les banques du pays sur une base plus solide.

Le gouvernement essaiera de faire abolir ou réduire la taxe relative aux dépôts lorsque le Congrès se réunira.

Le gouvernement espère que d'autres banques coopéreront. Toutes les garanties raisonnables seront données.

Le testament du cardinal Newman.

Londres, 6 mars—Le testament du cardinal Newman légue tous ses manuscrits et droits d'auteur au Rév. M. Nevill, tout le résedu de sa fortune à MM. Nevill Pollen et Bellaiis. La fortune du cardinal est évaluée à 3,470,000 livres sterlings.

Le prisonnier Frisca mis en liberté.

Berlin, 6 mars—Le nommé Frisca, russe, qui a été arrêté hier dans une maison de pension, dans un des faubourgs de cette ville, était soupçonné d'être de complicité dans le meurtre du général Silverstoff; meurtre commis à Paris, au mois de novembre dernier, a été relâché. La police n'a pas pu fournir des preuves suffisantes pour établir la culpabilité du prisonnier.

Le nouveau traitement du Prof. Leibreich pour la tuberculose.

Berlin, 6 mars.—Hier, à l'assemblée de la société médicale de Berlin, plusieurs médecins ont présenté des rapports défavorables au nouveau traitement du Prof. Leibreich pour guérir la tuberculose.

Le Prof. Frankel, spécialiste pour les maux de gorge, qui, au début a paru favorablement du système du Dr. Leibreich, s'est abstenu de donner des détails de cette dernière, sa réserve provient de ce qu'il a constaté que les cas qu'il avait traités ont été suivis de la mort.

Le Prof. Gerhardt a déclaré que le traitement n'a pas donné de résultats satisfaisants.

Le Prof. Leyden a déclaré que le traitement a été appliqué à 70 cas, dont 40 ont été suivis de la mort.

Le Prof. Leibreich a déclaré que le traitement a été appliqué à 130 cas, dont 70 ont été suivis de la mort.

Nouvelles chiliennes—Le président Balmaceda.

Londres, 6 mars—Une dépêche du Chili au "Exchange Tel. Co." dit, qu'une nouvelle émanant de sources officielles annonce que les insurgés chiliens manquent de munitions, et que par conséquent, ils s'abstiennent d'attaquer Santiago de Chili, où les troupes sont bien armées et prêtes à faire une vigoureuse défense.

Les partisans du Président Balmaceda sont d'opinion, qu'un effort vigoureux de la part des troupes du gouvernement, mettrait fin à la rébellion.

M. Parnell.

Londres, 6 mars—La semaine prochaine, M. Parnell lancera un manifeste aux américains irlandais.

Funérailles de M. Leonard Jerome, de New York.

Londres, 6 mars—Les funérailles de M. Leonard Jerome ont eu lieu aujourd'hui et l'inhumation s'est faite au cimetière Kensal Green.

Mme Jerome, Lord Randolph Churchill, M. et Mme Morton Frewen; l'Hon. Rabt. Lincoln, ministre des Etats Unis; l'Hon. John C. New, consul général américain; l'ambassadeur d'Allemagne, le comte Von Hatzfeldt-Wildenburg, et environ trente amis du défunt assistaient à l'enterrement.

Les élections au Canada

Toronto, Ont., 6 mars—Le *Empire*, organe du gouvernement, récapitule le résultat des élections d'hier comme suit : Conservateurs élus 125 ; réformateurs élus 83; majorité pour les conservateurs 42. Il y a encore le vote de sept circonscriptions à recevoir; sur ce nombre, les conservateurs ont remporté cinq à la dernière élection.

Le *World* journal du gouvernement, réclame une majorité de 30 pour le gouvernement.

Le *Mail* journal indépendant, donne au gouvernement une majorité de 26, mais le *Globe* journal de l'opposition, croit que la majorité du gouvernement dans tout le Canada n'excédera pas 20.

Le journal *Empire* commentant l'élection, dit : La résultat était important. Le gouvernement a été assailli avec une aigreur presque sans précédent dans nos annales politiques. En appelant à aux l'appui étranger, les chefs de l'opposition se sont prêtés à une tentative honteuse qui a été faite pour subvertir l'indépendance du Canada et renverser le joug anglais sur ce continent.

Le *World* dit que dans plusieurs comtés sur la frontière d'Ontario les candidats du gouvernement ont été battus, et jusqu'à un certain point, les partisans de l'annexion peuvent dire qu'ils ont fait quelques gains.

Le *Mail* dit : Prenant l'élection en général, ce sera un désappointement pour les deux partis : Pour les libéraux, parce que le gain qu'ils ont fait à Ontario et Québec est annulé par l'action des électeurs dans d'autres villes—et pour le gouvernement, parce qu'il n'a pas remporté une victoire éclatante dans tout le pays.

Les partisans du ministère devraient se considérer bien contents d'en être sortis si bien.

Le *Globe* dit : La perspective devant le gouvernement n'est pas encourageante. Il s'est montré bien faible aux polls.

Les discours imprudents du premier ministre ont détruit tout espoir pour le gouvernement, d'obtenir des Etats Unis un adoucissement du tarif américain ; et ont suscité, au contraire, une irritation dans l'esprit de nos voisins, qui pourrait produire bien des maux pour nous avant longtemps.

Chaque branche d'industrie est dans un état complet de prostration, et sans beaucoup exagérer on peut dire que la pierre fondamentale de toutes les industries est près de s'écrouler. Avec un pareil état de choses, il n'est pas possible que l'administration puisse survivre.

Mais les libéraux ne sont en aucune façon anxieux d'assumer le contrôle des affaires. Les responsabilités et les dangers de la situation sont si imminents et si grands, que si les libéraux ne croyaient pas que leur devoir sacré est d'essayer de sauver le pays, ils seraient enchantés de laisser les Tories gouverner, jusqu'à ce que le déluge arrive.

Toronto, Ont., 6 mars—Une dépêche de St John, N. B., annonce : D'autres retours reçus du comté King, N. B. indiquent que l'Hon. George J. Foster, ministre des finances, est élu par une faible majorité.

WASHINGTON.

Le secrétaire d'Etat M. Blaine et les élections canadiennes.

Washington, D. C., 6 mars—Le secrétaire Blaine a dit ce matin, qu'il n'avait rien à dire au sujet des élections canadiennes, excepté que l'impression dans certains cercles semble être que l'administration du Président Harrison prenait un intérêt dans ces élections.

"Tout ce que je puis certifier, a-t-il dit, c'est que l'administration est complètement indifférent quant au résultat. Les membres du Cabinet n'ont pris aucun intérêt dans l'affaire, et ce sont moins occupés de cette élection, que le Canada ne le fait habituellement pour les élections américaines.

Le Secrétaire de la Marine.

Washington, D. C., 6 mars—Le secrétaire *Philadelphia* et *San Francisco* ont été formellement acceptés par le secrétaire de la marine.

Sir John MacDonald.

Kingston, Ont., 6 mars—D'après les derniers retours reçus de l'élection, Sir John Mac Donald est élu par 500 voix de majorité.

Toronto, Ont., 6 mars—Ce qui suit est un récapitulation du résultat électoral au Canada, d'après des retours exacts qui ont été reçus, à l'exception de Algoa, Huntington et Cariboo, où il n'y a pas eu d'élections :

Ontario, 92 sièges : conservateurs 46; libéraux, 45; Québec 65 sièges, conservateurs 28; libéraux 36. Nouvelle Ecosse 21 sièges, conservateurs 17; libéraux 4. New Brunswiek 16 sièges, conservateurs 11; libéraux 5. Ile Prince Edward 6 sièges, conservateurs 2; libéraux 4. Manitoba 5 sièges, conservateurs 4, libéraux 1. Colombie Anglaise 5 sièges, conservateurs 5, libéraux 0. Territoire Nord-Ouest 4 sièges, conservateurs 4, libéraux 0. Total : conservateurs 117, libéraux 95, une majorité conservatrice de 22.

Dans les trois villes où le vote n'a pas été donné les conservateurs auront probablement deux et les libéraux un.

Crime épouvantable.

San Diego, Cal., 6 mars—Un meurtre épouvantable a été commis à San Quentin, Basse Californie. Dimanche dernier, Jose Muir, un métis, a attenté à la vie de Felipe Sanches, qui était assis sur le trottoir en face d'un café et dormait. Muir passait près de là à moitié ivre et venant de recevoir des taches. Ne réussissant pas, il ouvrit un chemise de celui ci, et tirant un couteau, il essaya de l'éventrer.

Craignant ne pouvoir le faire avec son couteau émoussé, il avait essayé le tranchant de lame, il entra dans le café et aiguisa froidement le couteau sur une pierre, l'essayant de temps à autre, il en essayait le fil sur son doigt humecté, en regardant les passants qui croyaient qu'il plaisantait.

Finalement il réussit à aiguiser le couteau comme il le désirait, et s'approchant à côté de Sanches il plongea son arme dans l'abdomen de celui-ci, puis la retirant partiellement, il la dirigea contre l'os de la hanche, tourna le couteau et l'enfonça aussi profondément que les circonstances lui permettaient de le faire. Le scélérat tira la chemise de nouveau sur la terrible blessure, se leva, salua en souriant les personnes qui étaient autour de lui, lécha le sang qui était sur la lame et remit l'e couteau dans sa fourreau attaché à son côté.

Les témoins de toute cette scène saisirent le misérable meurtrier et le livrèrent à la justice.

Sanches était encore vivant aux dernières nouvelles reçues.

Faisant allusion à son crime ce bandit de Muir dit qu'il était un bon ami de Sanches, mais qu'il voulait tout bonnement essayer son couteau neuf.

Muir est incarcéré dans la prison à Ensenada.

Faillites.

New York, 6 mars—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'agence commerciale de MM. R. G. Dun & Cie., s'élèvent aux Etats-Unis à 265 ; la semaine dernière elles étaient de 290.

A la période correspondante l'année dernière, elles s'élevaient à 260.

Opinion émise sur les élections au Canada.

New York, 6 mars—Une dépêche spéciale dit :

Une évaluation impartiale sur les élections qui ont eu lieu hier au Canada, donne au gouvernement une majorité variant de 20 à 30 voix.

Malgré ce que pourront dire les organes du gouvernement, le désappointement est très grand pour le parti.

Les points les plus importants révélés par le vote d'hier, sont que le cri d'annexion n'est pas si impopulaire qu'on le supposait ; que des relations commerciales plus étroites avec les Etats-Unis sont inévitables, et que les libéraux reviendront au pouvoir à la prochaine élection générale.

La situation financière dans la république Argentine.—Démission de M. Lopez, ministre des finances. Son successeur.

Buenos Ayres, 6 mars—Le gouvernement de la république Argentine a lancé hier un décret qui suspend les affaires à la Bourse, à la douane et dans les banques pendant deux jours—aujourd'hui et demain.

Ce décret a été lancé en vue de la situation précaire des affaires, de l'anxiété financière et du sentiment général de panique qui existent dans les cercles.

Le dit décret annonce que les deux jours mentionnés ci-dessus seront observés comme fêtes. Ce fête, mais la véritable raison pour suspendre les affaires, est d'essayer de sauver la banque provinciale, dont on a tant parlé récemment, d'un désastre financier.

Il y a eu de nombreuses demandes d'argent à la banque, des dépôts qu'on retirait depuis plusieurs jours, et l'on croit que la banque n'a pas osé ouvrir ses portes aujourd'hui.

Un